

VMC GRAND LOGEMENT



CHAUFFAGE

CHAUFFE-EAU

CLIMATISATION

VENTILATION

Sauter

WWW.CONFORT-SAUTER.COM

CARACTERISTIQUES

Appareil destiné à l'extraction d'air vicié. Prévu pour être raccordé à des bouches d'extraction SAUTER.

Caisson en polypropylène équipé de :

6 piquages démontables Ø80 pour les sanitaires

1 piquage Ø125 intégré pour la cuisine

1 piquage Ø125 intégré pour le rejet

Tous les piquages sont conçus pour le raccordement des conduits sans colliers.

Compatible avec les entrées d'air auto réglables classiques.

Mototurbine équipées de roulements à billes étanches graissés à vie.

Poids appareil seul : 2.6 kg

Alimentation : 230V - 50 Hz

Protection : IP X2

Consommation :

Petite vitesse : 30 Watts

Grande vitesse : 87 Watts

Consommation pondérée (1h/j en GV) : 35.5 W - Th - C

Inverseur PV /GV fourni

RAPPEL DE LA REGLEMENTATION

Nombre de pièces principales	Débits exprimés en m ³ /h				
	Cuisine	Salle de bain ou de douche	autre salle d'eau	WC unique	WC multiple
4	120	30	15	30	15
5 et plus	135	30	15	30	15

INSTALLATION

Ce matériel doit être installé par des personnes ayant une qualification appropriée.

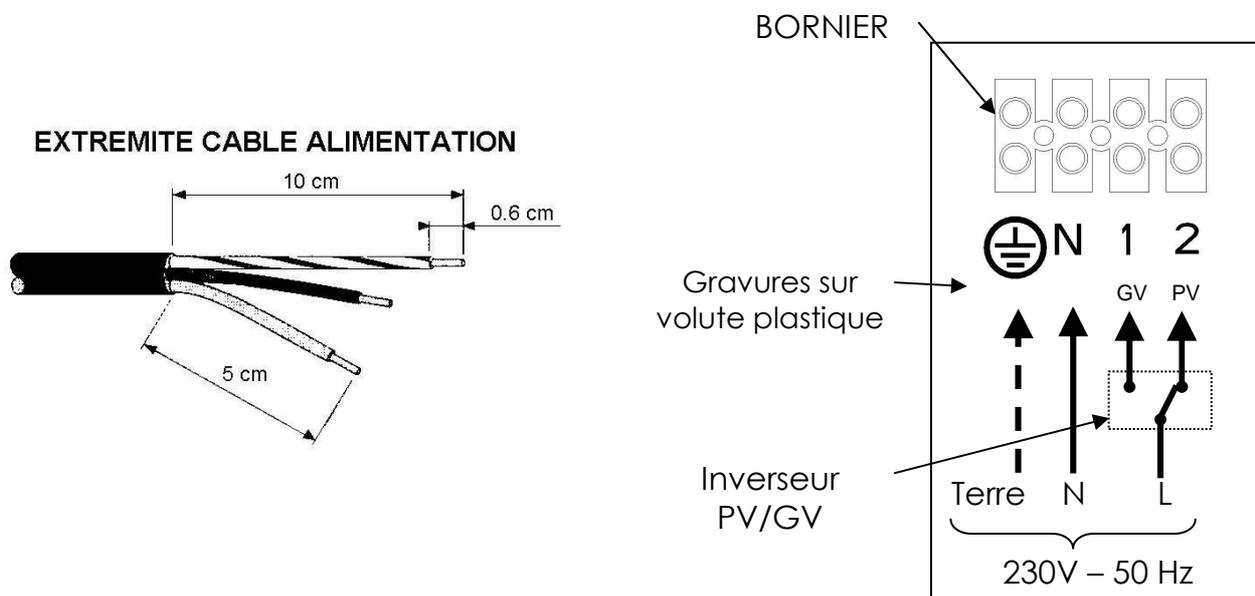
L'installation doit répondre à la norme NF C 15-100 et aux règles de l'art. Chaque produit ou composant entrant dans cette installation doit également être conforme aux normes qui lui sont applicables.

TOUJOURS TRAVAILLER HORS TENSION

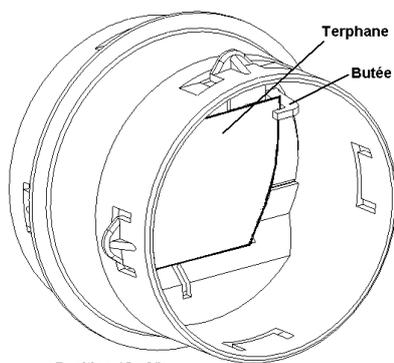
Alimentation avec un câble rigide 4G1,5 mm², double isolation. Protection (non fournie) : prévoir un moyen de déconnection dans les canalisations fixes conformément aux règles d'installation.

✓ Raccorder suivant le schéma ci-dessous, le câble doit passer par l'ouverture prévue à cet effet et circuler entre les chicanes afin d'éviter tout risque d'arrachement. Remettre le couvercle en place.

✓ Le fixer avec les vis fournies dans la boîte de raccordement.



REGLAGE DES PIQUAGES SANITAIRES



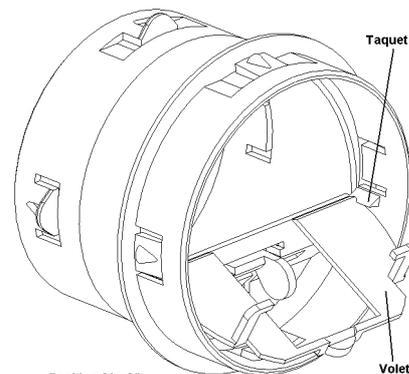
Position 15m³/h

Position 15 m³/h :

Clipper le volet verticalement puis placer la lame souple en tension derrière les butées latérales

Position 30 m³/h :

Ramener le volet vers l'arrière jusqu'à ce qu'il se bloque derrière les taquets latéraux, la lame souple reste libre.



Position 30m³/h

Raccorder le conduit Ø125 de la cuisine au piquage central (non démontable) en prenant soin de l'enfoncer suffisamment afin d'obtenir une bonne étanchéité.

✓ Fixer le conduit sur le piquage à l'aide des colliers plastiques ou du ruban adhésif fournis.

Procéder à l'accrochage du groupe.

Celui-ci doit être suspendu à la charpente par le système de suspension fourni en ajustant la hauteur désirée .

Raccorder les piquages sanitaires (Ø80, jaunes) en procédant comme suit :

✓ Démontez les piquages un par un par quart de tour (après le point dur).

✓ Raccorder le conduit souple Ø82 en prenant soin de l'enfoncer suffisamment afin d'obtenir une bonne étanchéité.

✓ Fixer les conduits sur les piquages à l'aide du ruban adhésif fourni.

✓ Reclipser le piquage à sa place.

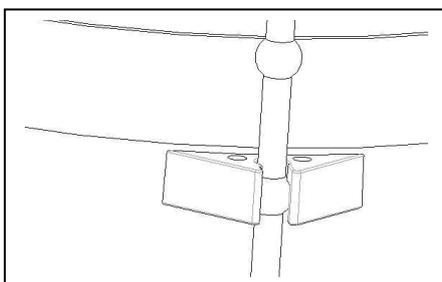
NOTA:

Les piquages inutilisés doivent être bouchés (2 bouchons sont livrés d'origine).

L'utilisation de té de raccordement est interdite.

Raccorder le rejet Ø125 au conduit souple qui sera relié à l'extérieur (ex : chapeau de toiture CPR 125 R).

✓ Fixer le conduit sur le piquage à l'aide du ruban adhésif fourni.



L'installation est maintenant prête à fonctionner

CONSEILS D'INSTALLATION

Conduits : utiliser les conduits souples suivants

	Modèle
Cuisine	TUB127
Rejet	TUB127
Sanitaires	TUB 82

Longueurs maximales conseillées

Rejet	Cuisine	Sanitaires
2-3 m	6 m	6 x 6 m
2-3 m	3 m	6 x 9 m

Compensation possible d'un sanitaire sur l'autre sans excéder 15 mètres

N'utiliser que la longueur nécessaire, éviter les coudes inutiles, ne pas écraser le conduit.

Les parties rectilignes devront être étirées sans être tendues pour éviter les phénomènes de résonance.

Les performances aérodynamiques et acoustiques du groupe ne sont garanties qu'avec les bouches Sauter :

cuisine : AV 125 C ou CP

sanitaires : AV 80 S ou SP

Les bouches d'extraction doivent être placées uniquement dans les pièces techniques (cuisine, sanitaires, ...) et distantes d'au moins 20 cm d'un obstacle (angle de mur, meuble, ...)

Rejet : Il doit obligatoirement être relié à l'extérieur avec un accessoire offrant peu de résistance à l'air. Utiliser de préférence un chapeau de toiture CPR 125 R.

ENTRETIEN



AVANT TOUTE OPERATION SUR LE GROUPE, COUPER L'ALIMENTATION ELECTRIQUE ET VERIFIER QU'ELLE NE PEUT PAS ETRE RETABLIE ACCIDENTELLEMENT.

Une fois par an :

— Nettoyer la turbine du ventilateur en procédant de la manière suivante :

Décrocher le conduit Ø125 du rejet.

ATTENTION : Ne pas ouvrir l'appareil

Nettoyer la turbine avec un pinceau sec en passant la main par le piquage ainsi libéré.

Remonter le conduit et s'assurer qu'il est bien emmanché, replacer un tour de ruban adhésif.

Deux fois par an au minimum :

— Nettoyer à l'eau savonneuse les bouches d'extraction après les avoir démontées (montées par simple emboîtement)

— Nettoyer l'inverseur avec un chiffon humide, éventuellement avec un peu de nettoyant pour vitre

— Dépoussiérer les entrées d'air placées au-dessus des fenêtres. Si les entrées d'air sont déposées pour le nettoyage, bien repérer quelle entrée d'air se monte sur quelle fenêtre pour éviter toute inversion.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Le moteur de l'appareil est équipé d'une protection thermique à réarmement manuel. En cas de surchauffe accidentelle, la protection se déclenche et ne peut être réenclenchée qu'après refroidissement en coupant l'alimentation électrique durant quelques secondes

Un déclenchement est généralement dû à une panne du moteur, contacter le service après vente en cas de déclenchements répétés.

L'appareil ne fonctionne pas :

Vérifier qu'il est mis sous tension

Vérifier le fusible

Vérifier que rien ne bloque la turbine

L'appareil ne fonctionne qu'en PV ou en GV :

Vérifier le branchement au bornier

Vérifier les liaisons électriques et le raccordement de l'inverseur

L'appareil est bruyant :

Vérifier que rien ne touche la turbine

Vérifier le type et la pose des conduits

Le débit d'air semble insuffisant :

Vérifier que les conduits sont bien raccordés et non écrasés

Vérifier le branchement électrique (PV et GV).

GARANTIE

Cet appareil est garanti trois ans à compter de la date d'achat contre tous défauts de fabrication. Dans ce cadre, SAUTER assure l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses après expertise par son service après vente. En aucun cas, la garantie ne peut couvrir les frais annexes, qu'il s'agisse de main d'œuvre, déplacement ou indemnité de quelque nature qu'elle soit. La garantie ne couvre pas les dommages dus à une installation non conforme à la présente notice, une utilisation impropre ou une tentative de réparation par du personnel non qualifié.

En cas de problème, merci de vous adresser à votre installateur ou, à défaut, à votre revendeur.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Traitement des appareils électriques ou électroniques en fin de vie (applicable dans les pays de l'union européenne et les autres pays disposant de systèmes de collecte sélective)

Ce logo indique que ce produit ne doit pas être traité avec les déchets ménagers. Il doit être remis à un point de collecte approprié pour le recyclage des équipements électriques et électroniques.

Pour toute information supplémentaire au sujet du recyclage de ce produit, vous pouvez contacter votre municipalité, votre déchetterie ou le magasin où vous avez acheté le produit.



VMC GRAND LOGEMENT

CONDITIONS DE GARANTIE

- La durée de garantie est à compter de la date d'installation et ne saurait excéder 36 mois à partir de la date de fabrication en l'absence de justificatif.
- SAUTER assure l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses à l'exclusion de tous dommages et intérêts.
- Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice, au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'appliquent en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.
- Présenter le présent certificat uniquement en cas de réclamation auprès du distributeur ou de votre installateur, en y joignant votre facture d'achat.



TYPE DE L'APPAREIL * : _____

N° DE SERIE * : _____

DATE D'ACHAT : _____

NOM ET ADRESSE DU CLIENT : _____

* Ces renseignements se trouvent sur la plaque signalétique

Cachet du revendeur